

COMMUNE DE MONTRIOND

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 28 NOVEMBRE 2012 - 19H00

COMPTE RENDU

Date de convocation : 23 novembre 2012

Présents : M. LAGRANGE Georges - Mme FAVRE Annie - M. BRAIZE Alain - M. GAILLARD Fabrice - Mme. DUMAS Claudine - Mme LANVERS Édith - M. PEERSMAN André - M. BREHIER Émile - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. MUFFAT Michel (La Ranche)

Absents et excusés : M. MUFFAT Roger Serge - M. PERSIN Franck - Mme. LAVERY Joséphine - M. RICCI Pierre - Mme TSCHOFFEN Béatrice

Procurations : Néant

Président de séance : M. LAGRANGE Georges

A été élu secrétaire de séance : Mme. DUMAS Claudine

2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU :

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

3 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :

Ordures ménagères :

Présentation par la CCVA du remplacement des conteneurs poubelles, par l'installation de points d'apports volontaires équipés de conteneurs semi enterrés.

La CCVA en relation avec la mairie va installer courant 2013, des conteneurs semi enterrés, pour collecter les différents déchets, sur l'ensemble de la commune, en remplacement du système de conteneurs actuellement en vigueur.

La Commune doit travailler sur la validation des points d'apports volontaires, afin de permettre à la CCVA de passer un marché, pour la réalisation de cette opération courant 2013.

Une information spécifique des habitants sera prévue.

Soupe populaire :

La soupe populaire organisée par le CCAS à bien fonctionnée et a rapporté 1200 €.

Cabinet médical :

Dans l'attente de la future maison médicale de St Jean d'Aulps, une psychomotricienne exerce au cabinet médical de Montriond.

FINANCES PERSONNELS

Décisions modificatives :

Le Conseil Municipal, accepte les décisions modificatives suivantes :

* Budget "principal"

| Section FONCTIONNEMENT | | | |
|------------------------|-------------------|----------------|-------------------|
| Débit | | Crédits | |
| Cpt 739113 | + 4 350,00 € | Cpt 022 | - 4530,00 € |
| Cpt 673 | + 7 000,00 € | Cpt 70688 | + 7 000,00 € |
| Total : | 7 000,00 € | Total : | 7 000,00 € |

* Budget "eau et assainissement"

| Section FONCTIONNEMENT | | | |
|-------------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|
| Augmentation de crédits | | Diminution de crédits | |
| Cpt 706129 | + 700,00 € | Cpt 6062 | - 700,00 € |
| Total : | + 700,00 € | Total : | - 700,00 € |

Modification tarif logement :

Le Conseil Municipal accepte la modification de tarif pour la 1ère année d'un logement à l'école occupé par du personnel, pour tenir compte des travaux de rénovation à la charge de ce dernier, montant 300,00 € mensuel.

IEMP :

Le Conseil Municipal, valide l'enveloppe de l'IEMP annuelle à 8 500 €.

Discussion budgétaire 2013 :

Chaque commission doit fournir sous 15 jours ses demandes budgétaires au niveau fonctionnement pour l'année 2013 et préparer ses demandes d'investissements.

Frais de secours 2012/2013 :

Le Conseil Municipal accepte les tarifs de secours sur pistes, qui seront refacturés au bénéficiaires, en limitant les transports au secours primaires.(tarifs consultables en mairie).

SALLE POLYVALENTE BASE DE LOISIR

Base de loisir :

Le chantier se poursuit avec la finition du carrelage, de l'électricité et de la plomberie, pour une mise en service du bâtiment courant janvier.

Aménagement extérieurs :

Les travaux d'aménagements extérieurs seront effectués au printemps.

Salle polyvalente :

L'agent en charge de la gestion de la salle et de la base de loisir, prendra ses fonctions le 3 décembre.

URBANISME :

Convention Commune - ERDF :

Le Conseil Municipal, donne son accord pour la signature d'une servitude de passage d'un réseau ERDF, sur une parcelle communale, dans le cadre du chantier des HLM près de l'école.

Taxe Forfaitaire sur les terrains devenus constructibles :

Le Conseil Municipal décide à compter de l'année 2013, d'instaurer sur la Commune la taxe sur les terrains devenus constructibles, conformément au décret du 27 septembre 2007.

AFU "des Granges" :

Les inscriptions pour les candidats à l'acquisition de parcelles dans le cadre de "l'AFU des Granges", se terminera le 30 novembre.

Une réunion de la commission est programmée en décembre.

Division SCI sur le c'mon :

Le Conseil Municipal approuve la division du terrain assise de la concession, mais refuse de se prononcer sur la servitude de passage.

Vente DEFFERT :

Le Conseil Municipal accepte la cession gratuite de terrains.

Déplacement chemin propriété "GROS Stéphane" :

Le Conseil Municipal refuse la prise en charge partielle par la Commune des frais de géomètre considérant, que ces derniers doivent être supportés en intégralité par le bénéficiaire du déplacement du chemin.

TRAVAUX :

Restaurant les Alpagnes" :

Les travaux de rénovation du restaurant "Les Alpagnes" sont terminés, sauf quelques détails techniques.

Le Conseil Municipal, prend note du décompte de l'opération et valide les avenants de régularisation, pour un montant global de 29 383 € HT.

Déneigement :

Le Conseil Municipal, accepte la convention de déneigement, conclue avec "MICHAUD Bernard TP", pour l'hiver 2012/2013.

Groupement de Commande CCVA/ Commune :

Dans le cadre de la "tranche 2013" des travaux de renforcement des réseaux d'eau potable et de la création d'un réseau d'eau pluviale, au village des Granges, le Conseil Municipal, accepte le groupement de commande avec la CCVA et désigne la Commune comme chef du groupement.

INTERCOMMUNALITE:

Futur intercommunalité :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la décision de la **CDCI**, de créer une communauté de communes à 15 : CCVA + Morzine; Les Gets et Vallée du Brévon.

Une réunion avec le préfet aura lieu le 29 novembre, avec tous les Maires concernés.

OTVA :

Le Conseil Municipal approuve le budget 2013 de l'Office du tourisme intercommunale et la hausse de la participation de la commune de 1%.

REMONTES MECANIQUES

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de sa rencontre avec les services préfectoraux, pour l'avenant de prorogation de la délégation des remontés mécaniques avec la SERMA, qui devrait intervenir prochainement.

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet d'avenant sur lequel il sera amené à se prononcer prochainement.

DIVERS :

Pida :

Le Conseil Municipal approuve les modifications du Plan de déclenchement des avalanches pour l'hiver 2012/2013.

Tyrolienne au lac :

La commission lac a reçue une demande d'implantation d'une tyrolienne dans la foret au niveau du lac de Montriond, partie entre le sentier forestier et la falaise.

La commission va étudier le dossier, sachant que ces terrains sont situés en zone rouge.

La séance est levée à 23 h 15